

ensemble contre les moustiques !

Bulletin Mensuel du Groupement d'Intérêt Public
Lutte Anti-Vectorielle à la Réunion

N°14 - sept. 2012

ÉDITO

Après une période de circulation active du virus de la dengue sur la quasi-totalité du territoire jusqu'en juin, la mobilisation du service de lutte anti-vectorielle et des communes associée à l'hiver austral ont permis de revenir à une situation épidémiologique plus calme et ainsi de pouvoir abaisser le seuil du plan ORSEC « Chik et dengue » du niveau d'alerte au niveau de veille.

Pour autant, le retour à des conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques fait forcément craindre une reprise épidémique, et doit inciter l'ensemble des partenaires agissant en matière de lutte anti-vectorielle à redoubler d'efforts pour limiter autant que possible ce risque vectoriel.

Les actions de prévention peuvent revêtir toutes sortes de formes, d'organisations et de cibles. Ce nouveau numéro du bulletin revient sur deux d'entre elles : d'une part, un mode d'intervention original, testé récemment sur les communes de Sainte Marie et Sainte Suzanne, et qui s'est avéré particulièrement prometteur du fait de coupler à la fois du nettoyage urbain, des interventions domiciliaires et des messages de prévention ; d'autre part un retour sur l'importance de l'entretien régulier des cimetières, sujet de préoccupation malheureusement habituel de la lutte anti-vectorielle car fréquemment à l'origine de proliférations importantes de moustiques vecteurs.

ACTUALITÉS

> Ensemble dans nos quartiers à Sainte-Marie et Sainte-Suzanne

• Une coopération au service de la population

Au mois de juillet, les secteurs de Bois Rouge, La Ressource et Piton-Cailloux à Sainte-Marie, ainsi que ceux de Bagatelle, Grande Ravine et Camp Créole à Sainte Suzanne ont été le théâtre d'opérations «coup de poing» avec des objectifs particulièrement ambitieux : faire adopter au public les bons gestes de prévention au quotidien, réduire les sources de production ou de villégiature des nuisibles (moustiques, rats) et participer à l'embellissement des quartiers.

Ces actions ont pu être mises en œuvre grâce à un partenariat étroit entre la Communauté Intercommunale Nord Réunion

(CINOR), les services des mairies, l'Association pour le Développement des Echanges Socio-Interculturel Réunionnais (ADESIR), l'association Groupement Œuvrant Pour l'Utilité Sanitaire Sociale et l'Environnement (GOUSSE) et le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI. Il s'agissait à chaque fois de mener en parallèle une campagne de sensibilisation sur les gestes de bonne gestion des déchets et de lutte contre les moustiques et les rats, et des opérations de nettoyage urbain et d'enlèvement de tous types de déchets.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Actuellement, niveau de Veille / 1A :

Absence de cas ou apparition de cas isolés sans lien avec une épidémie dans la zone d'échange régionale.



Eliminer les dépôts de déchets, c'est embellir le paysage mais c'est aussi réduire la prolifération de nuisibles, tels que les rats et les moustiques.

Les salariés et bénévoles des associations présentes sur chacun des secteurs, accompagnés d'agents du service de lutte antivectorielle, ont pu délivrer des messages de prévention en porte-à-porte portant sur l'essentiel des problématiques des moustiques et des déchets. Ces structures associatives ont manifestement offert à l'opération une dimension de proximité particulièrement propice à la sensibilisation aux mesures de prévention. Ces actions ont d'ailleurs reçu un accueil très enthousiaste tant du public que de ses participants. Dans le cadre exceptionnel de ces opérations, la CINOR, les services communaux concernés, et les associations partenaires ont assuré le ramassage et le tri de plus de 10 tonnes de déchets. Le dispositif a, en outre, permis d'éliminer des encombrants qui s'étaient accumulés dans les cours et jardins de personnes âgées et/ou physiquement diminuées.



Les salariés et bénévoles des associations accompagnés des agents de la LAV ont effectué un travail de porte-à-porte pour faire de la prévention sur les problématiques des déchets et des moustiques.

• Objectifs : Nettoyage et sensibilisation

Les déchets sont à l'origine de nuisances importantes dans certains quartiers, constituant aussi bien des abris ou des sources de nourriture pour les rats et également des situations favorables au développement des moustiques en cas de rétention d'eau. Or malheureusement, il n'est pas rare de constater la présence de déchets tant chez les particuliers que sur le domaine public, et parfois en quantités très importantes. Ces situations d'insalubrité peuvent avoir pour cause des difficultés logistiques ou physiques chez certaines personnes pour l'élimination des déchets, notamment les plus volumineux, mais également parfois un manque de sensibilisation et d'implication de la population de ces quartiers aux enjeux et risques que représentent la présence de déchets dans l'environnement urbain.

Des opérations telles que celles organisées à Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, sont particulièrement intéressantes et potentiellement très efficaces car elles permettent à la fois :

- le nettoyage et l'entretien du domaine public (élimination des déchets, rétablissement du bon écoulement des eaux, interventions

- en ravines, débroussaillage, ...),
- le nettoyage des cours et jardins (opérations vide-cour) avec enlèvement des encombrants et autres déchets autour des habitations,
- la réalisation d'actions de médiation et de mobilisation sociale visant à faire passer auprès du public les messages de prévention relatifs à l'élimination des déchets et de toutes les situations favorables au

développement des moustiques et des rats.

Dans le cadre de ces opérations, le message de prévention paraît d'autant plus efficace qu'il s'accompagne de moyens mis en œuvre au service de la population pour l'évacuation des déchets et ainsi l'amélioration du cadre de vie du quartier.



Dans certains quartiers, on trouve encore des amas de déchets, un lieu de développement privilégié des moustiques.

• Des actions à inscrire dans la durée

Les enjeux de telles opérations s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation à l'écocitoyenneté visant à favoriser une plus grande implication individuelle et collective dans l'amélioration des conditions d'hygiène et de confort du quartier. Il s'agit là d'objectifs communs à tous les partenaires engagés. C'est pourquoi, au regard du succès

de ces premières opérations, un calendrier d'actions a été défini en concertation avec l'ensemble des participants, pour le renouvellement de ces interventions, notamment sur une sélection de quartiers définis comme prioritaires selon des critères spécifiques : indices vectoriels élevés, habitat précaire ou insalubre, etc.

Plus de 10 tonnes de déchets et 460 foyers visités, des chiffres importants qui ont montré le succès de ces opérations et la nécessité de renouveler régulièrement ce type d'action en faveur de la population.

> Une évaluation de la densité de gîtes larvaires dans les cimetières après la Fête des Mères

• Les cimetières : des sites à risque de prolifération des moustiques

Les récipients remplis d'eau et utilisés pour fleurir les tombes dans les cimetières créent des conditions idéales pour la reproduction des moustiques, ce qui peut générer dans certains cimetières où les opérations d'entretien sont insuffisantes, des proliférations considérables de moustiques. Ces situations provoquent non seulement des nuisances fortes pour les populations

avoisinentes, mais également, en période de circulation virale, des risques importants de transmission de maladies vectorielles à la fois pour les visiteurs et les habitants des quartiers alentours.

Pour lutter contre les moustiques, les équipes en charge de l'entretien des cimetières doivent éliminer ou renouveler régulièrement l'eau

des récipients, en respectant une fréquence d'intervention au moins hebdomadaire, compte tenu du délai d'environ une semaine qu'il faut au moustique pour effectuer son cycle aquatique. Lorsque les fleurs sont fanées et éliminées, les récipients doivent être basculés ou remplis de sable pour ne plus collecter l'eau de pluie.



L'eau stagnante des vases dans les cimetières offrent un parfait lieu de ponte pour les moustiques.



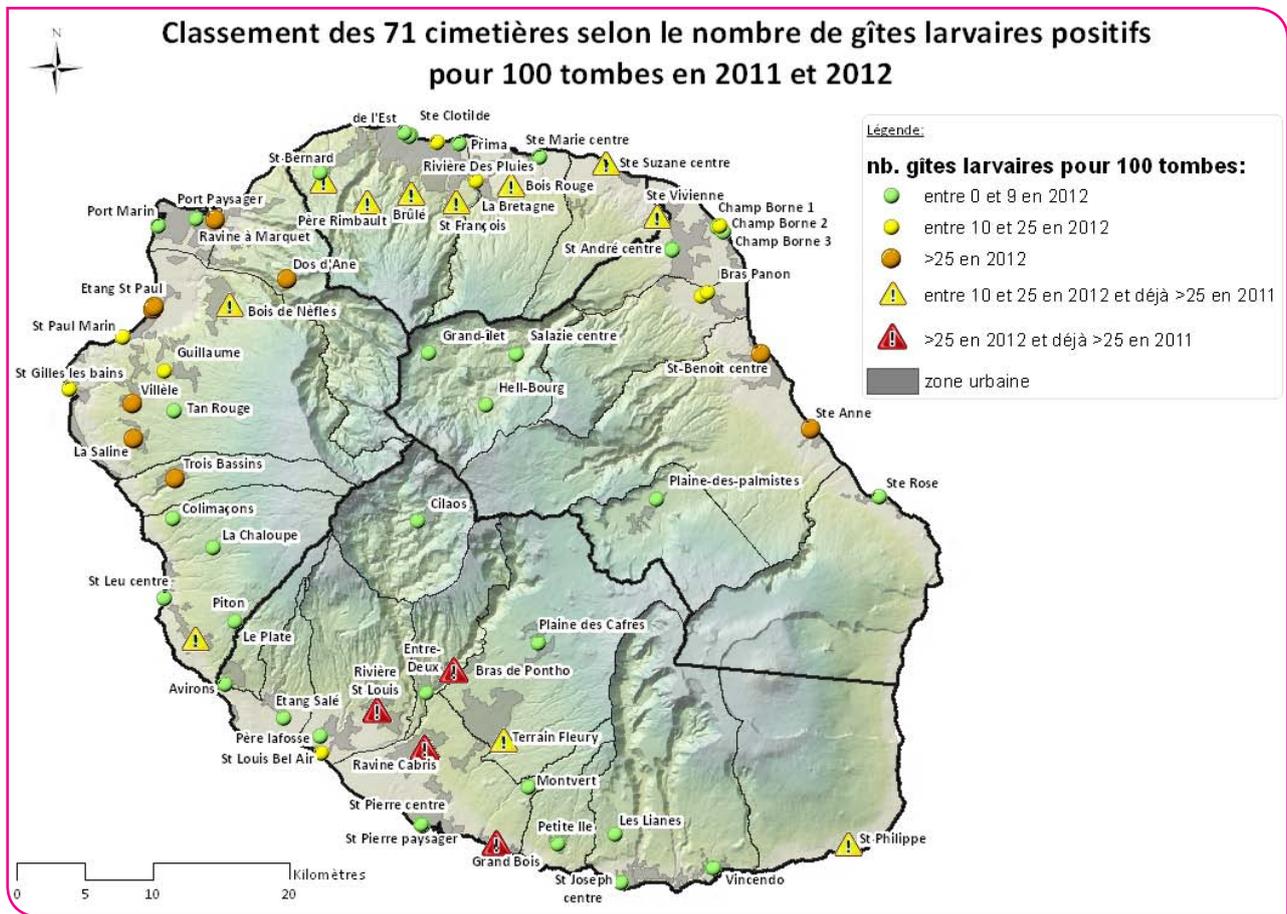
Des bacs à sable sont souvent disponibles dans les cimetières pour pouvoir remplacer l'eau des vases par du sable humide.

• Une évaluation entomologique riche en enseignements

A La Réunion, la fête des mères est, comme à la Toussaint, une occasion de forte fréquentation et de fleurissement important des tombes. Aussi, comme en 2011 à la même époque, les équipes de lutte anti vectorielle de l'ARS OI ont procédé à une évaluation quantitative des gîtes larvaires deux semaines au moins après cet évènement.

La technique mise en œuvre consiste à contrôler au moins 10% des tombes de chacun des 63 cimetières de l'île. Dans le cas des cimetières étendus, les tombes contrôlées sont réparties aléatoirement sur l'ensemble de la superficie. Les équipes de lutte anti-vectorielle relèvent le nombre de récipients contenant de l'eau et parmi eux, ceux contenant des

larves de moustiques. Afin de pouvoir comparer les cimetières entre eux, le nombre de récipients contenant de l'eau et des larves est rapporté à 100 tombes.



Ainsi, plusieurs indicateurs intéressants permettent d'évaluer le suivi de ces cimetières :

- La moyenne de récipients en eau pour 100 tombes : elle est passée de 69 en 2011 à 78 en 2012 ;
- le nombre de gîtes larvaires positifs (présence de larves) pour 100 tombes : il a diminué de 23 en 2011 à 17 en 2012 ;
- le pourcentage de récipients en eau contenant des larves : ce ratio a baissé de 19% à 15%.

Une pluviométrie plus importante dans les jours précédant l'évaluation de 2012 peut expliquer à la fois l'augmentation du nombre de récipients en eau et la baisse du nombre de gîtes larvaires positifs. Cependant, cette baisse peut également traduire une lutte mécanique globalement plus soutenue des services d'entretien des cimetières avec lesquels le service LAV travaille de plus en plus étroitement.

Parmi les 63 cimetières contrôlés en juin 2012 :

- 14 ont présenté un nombre très élevé de gîtes larvaires positifs, supérieur à 25 pour 100 tombes, signe d'un défaut d'entretien manifeste depuis plus d'une semaine. Parmi ces 14 cimetières, 5 dépassaient déjà en 2011 ce seuil de 25 gîtes larvaires pour 100 tombes.

- 17 cimetières ont présenté un nombre de gîtes larvaires positifs compris entre 10 et 25 pour 100 tombes indiquant également un défaut d'entretien de ces sites. Parmi eux, 10 présentaient déjà en 2011 un nombre de gîtes larvaires important, confirmant ainsi l'insuffisance ou l'irrégularité de l'entretien de ces sites.

- Les autres cimetières (32) ont présenté moins de 10 gîtes pour 100 tombes indiquant pour ces sites des fréquences d'entretien plutôt adaptées. Toutefois, au-delà de 5 gîtes larvaires pour 100 tombes, un nettoyage régulier mais partiel peut être à l'origine de ces situations.



La baisse des gîtes larvaires est le résultat d'une collaboration entre les services d'entretien des cimetières et le service LAV.

• Une nécessaire prise en compte du risque vectoriel dans les cimetières

Les cimetières de La Réunion se retrouvent souvent en plein centre ville du fait du fort développement urbain alentours. Leur surveillance vis-à-vis du risque vectoriel revêt donc un enjeu de santé publique à prendre en compte par les communes qui en assurent la gestion. Les agents en charge de l'entretien des cimetières mettent de plus en plus en pratique la lutte mécanique systématique pour renverser les vases, tandis qu'une information est disponible pour inciter les familles à utiliser du sable humide dans les vases. Du sable est d'ailleurs mis à disposition du public dans la plupart des cimetières de l'île.

Pour autant, si le nombre moyen de gîtes larvaires dans les cimetières est globalement à la baisse par rapport à 2011 à la même époque, les évaluations entomologiques ont une nouvelle fois montré que près de la moitié des sites fait encore l'objet d'un entretien insuffisant, notamment sur certains secteurs où les défauts d'interventions paraissent

récurrents. L'arrivée dans une période à risque important de circulation virale est donc l'occasion de rappeler l'importance d'un entretien régulier des sépultures, entretien qui incombe avant tout aux familles.

Compte tenu du risque vectoriel, le Maire est tenu de veiller à ce que les cimetières ne deviennent pas des lieux privilégiés pour la reproduction

de moustiques vecteurs. Aussi, en complément d'actions de prévention visant à rappeler régulièrement aux propriétaires de sépultures leurs obligations d'entretien, la mobilisation des services communaux est donc plus que jamais nécessaire pour une élimination fréquente et systématique de toutes les situations de stagnation d'eau dans les cimetières.



La mobilisation des services communaux est plus que jamais nécessaire dans la lutte contre la prolifération des moustiques.

LAVGENDA

• 14 au 17 novembre: Fête de la Science

Le service de lutte anti-vectorielle participera à la fête de la science qui se tiendra du 14 au 17 novembre 2012 au Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis.

Une nouvelle exposition, à la fois ludique et innovante, est en cours de finalisation. Elle permettra aux petits et grands de tout connaître sur le moustique, les maladies qu'il peut véhiculer et les gestes à mettre en œuvre au quotidien pour s'en prémunir.



Le stand de la LAV lors de la précédente édition de la Fête de la Science en novembre 2011.

• 26 nov. au 02 décembre : Kass' Moustik - 11^{ème} édition

La prochaine édition de l'opération Kass' Moustik se tiendra du 26 novembre au 02 décembre un peu partout sur l'île; l'occasion d'un engagement de tous (collectivités et associations) pour la mise en œuvre de très nombreuses actions de prévention sur le terrain.

Une mobilisation particulièrement importante est attendue cette année compte tenu d'un risque accru de reprise épidémique dans les prochains mois, suite à la circulation de la dengue en 2012 et à un retour attendu vers des conditions climatiques plus favorables aux moustiques.

Les partenaires volontaires pour s'engager avec nous dans la réalisation d'une action de prévention peuvent dès à présent contacter le service LAV.

Contact : Céline DAMBREVILLE
tel : 0262 93 99 46
courriel : celine.dambreville@ars.sante.fr

Les mois de juillet et août ont été marqués par le fort ralentissement du nombre de signalements de cas de dengue qui impactaient jusqu'alors fortement l'activité du service de lutte anti-vectorielle. L'hiver austral sec qui touche actuellement La Réunion pénalise le bon développement des moustiques et concourt ainsi à une diminution importante du nombre de gîtes productifs. Ainsi, en août, moins de 10% des maisons contrôlées hébergeaient des gîtes avec présence de larves de moustiques. Pour autant, la vigilance reste plus que jamais de mise du fait du retour attendu de conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques et ainsi d'un risque à nouveau élevé de circulation du virus de la dengue.

> La surveillance d'*Aedes albopictus* (le vecteur des arboviroses sur l'île)

Au mois d'août, 79 évaluations entomologiques¹ ont été réalisées sur 21 communes.

L'indice de Breteau² mensuel moyen s'élève à 25, valeur nettement inférieure aux mois d'août sur la période 2009-2011 (38). La forte tendance à la baisse observée entre avril et juin montre un ralentissement en juillet et août (figure 1). En août, les relevés sont à peu près équivalents sur

tous les secteurs sauf pour le Sud qui se différencie du fait d'une sécheresse marquée à l'origine d'indices entomologiques exceptionnellement bas (figure 2). 69% des gîtes détruits en août ont été des soucoupes ou des petits récipients divers dans les jardins des particuliers.

¹ Recherche de gîtes à moustiques sur le domaine privé et public pour le calcul des indices permettant d'évaluer la densité de moustiques

² Nombre de gîtes positifs pour 100 maisons

Figure 1 : Evolution mensuelle des moyennes des indices de Breteau de l'année courante par rapport à celles des 3 années précédentes / pluviométrie moyenne relevée sur St-Denis, St-Pierre, St-Paul et St-Benoît (source Météo France)

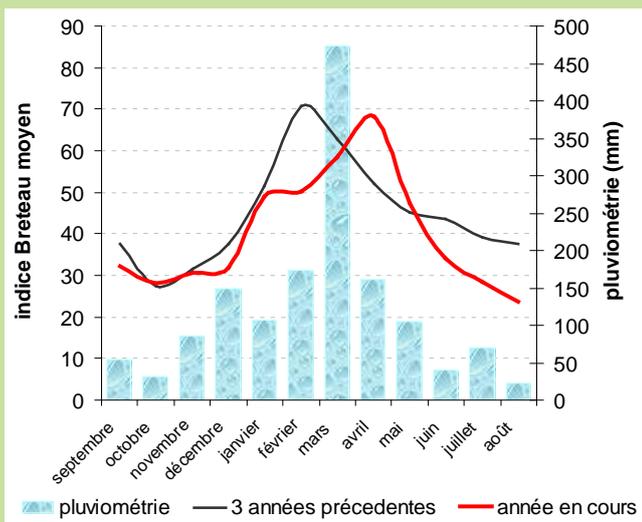
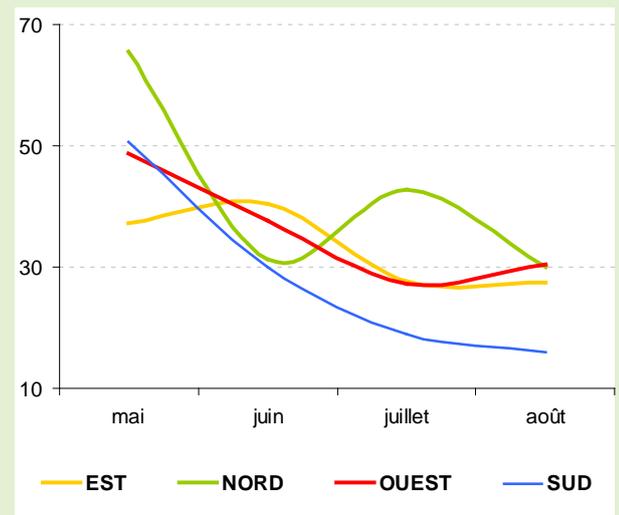


Figure 2 : Indice de Breteau moyen par mois et par secteur entre mai et août 2012 à La Réunion



> Les actions de lutte contre *Aedes albopictus* au mois d'août 2012

- 6 439 cours et jardins inspectés sur 21 communes
- 6 945 gîtes larvaires identifiés et détruits
- 110 appels reçus par le service dont 73 pour signaler une nuisance de moustiques. Les communes de St-Paul et St-Denis ont concentré 53% des appels.
- 58 interventions de prospection et de traitement réalisées suite à ces demandes sur 11 communes. 81% de ces interventions ont justifié un traitement adulticide local du fait de la nuisance locale constatée.
- 2 traitements spatiaux de nuit ont été menés sur 2 communes (près de 410 habitations) (figure 3) suite à des signalements de suspicion de cas de dengue ou des indices entomologiques élevés

Figure 3 : carte des 2 zones traitées en août 2012

